



FÉNELON

PROFESSIONNEL

LYCÉE NOTRE-DAME

A LIRE ET A CONSERVER

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Groupe Scolaire Fénelon

Rentrée des enseignants du Collège et Lycée Fénelon et du Lycée Professionnel Notre-Dame le :
Vendredi 1^{er} septembre 2023

Lundi 4 septembre 2023 : rentrée des élèves selon planning ci-après :

9h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 3^{ème} Prépa-Métiers
- 1^{ère} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{ndes} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

14h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 2^{ème} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 1^{ères} et T^{ales} BAC PRO (AGORA, MCVA, TEPD, OL, MELEC)

Début des cours selon l'emploi du temps le mardi 5 septembre.

Chaque parent et chaque élève aura pris connaissance du **règlement intérieur de l'établissement** avant la rentrée.

RESTAURATION

La demi-pension commence le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Un repas complet, chaud, équilibré est proposé au prix de 6.00€, moyennant l'approvisionnement du « Compte-cantine », achat en ligne d'un crédit de 10 repas (60,00€) ou estimation du nombre de repas pris dans le mois par exemple.

Les élèves déjeunant au self sont autorisés à sortir du lycée entre 12h30 et 12h55 (à l'exception des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers).

Il est interdit d'apporter son repas et de déjeuner au sein de l'établissement.

Pensez à télécharger l'application Ecole Directe afin d'utiliser votre badge cantine disponible dans ladite application.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Ils seront envoyés sur Ecole Directe dès le mardi 5 septembre 2023 à chaque élève ayant effectué la rentrée la veille.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL – ENT

Notre ENT se nomme Ecole Directe (ecoledirecte.com), pour chaque famille nous aurons deux types de compte, un « FAMILLE » pour les représentants légaux et un « ELEVE » pour les enfants. Il est important que les membres de la famille se connectent bien au compte qui leur est associé. Le compte « FAMILLE » offre un accès à certaines rubriques du compte « ELEVE » pour permettre une supervision de la scolarité de l'élève (notes, vie scolaire, messagerie). Pour les nouveaux inscrits, les codes « ELEVE » seront donnés en classe à la rentrée.

RÉUNION DE RENTRÉE DES PARENTS DES ÉLÈVES ENTRANTS

Nous souhaitons rencontrer **tous les parents des nouveaux élèves** dès le début pour exposer nos recommandations, nos projets, nos exigences et faire en sorte que l'année scolaire soit une réussite pour tous les élèves.

Cette réunion, programmée **de 18h00 à 20h00**, se déroulera en deux temps : une rencontre avec le chef d'établissement, en assemblée générale – et une rencontre avec l'équipe pédagogique, par classe.

Vendredi 15 septembre 2023

- 3^{ème} PREPA METIERS
- 1^{ère} CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{nde} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS :

- Vendredi 13 octobre 2023
- Mercredi 31 janvier 2024
- Lundi 05 juillet 2024

CALENDRIER DES SÉJOURS PÉDAGOGIQUES :

- Journée d'intégration en Baie de Somme le vendredi 22 septembre 2023
- Pèlerinage à Rome du 15 au 20 octobre 2023

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

L'année scolaire est divisée en 3 périodes scolaires. Ces dernières diffèrent en fonction de la filière. Le découpage de l'année sera envoyé via Ecole Directe à la rentrée.

PORTES OUVERTES

- Samedi 23 mars 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 17 mai 2024 de 17h à 19h

REMISE DES DIPLÔMES

- BAC PRO : vendredi 8 décembre 2023
- CAP/ DNB : vendredi 12 janvier 2024

Les dates sont données à titre indicatif, une invitation sera transmise.

RÉUNIONS PARENTS/PROFESSEURS.

La 1^{ère} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **samedi 16 décembre 2023 de 8h30 à 12h30** pour l'ensemble des classes.

Cette rencontre avec les enseignants est **INDISPENSABLE** pour faire le bilan du trimestre et déterminer les axes de progrès à développer pour l'avenir.

La 2^{ème} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **vendredi 29 mars 2024 de 17h à 19h.**

RELEVÉS DE NOTES

Les notes et les bulletins trimestriels sont consultables sur le site « **Ecole directe** ».

SEMAINE PARCOURSUP (pour les classes de terminales BAC PRO)

Du lundi 5 au vendredi 9 février 2024

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT du vendredi 20 octobre après les cours au lundi 6 novembre 2023

CONGÉS DE NOËL du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 8 janvier 2024

CONGÉS D'HIVER du vendredi 23 février après les cours au lundi 11 mars 2024

CONGÉS DE PRINTEMPS du vendredi 19 avril après les cours au lundi 6 mai 2024

PONT DE L'ASCENSION du jeudi 9 mai au dimanche 12 mai 2024

PENTECÔTE le lundi 20 mai 2024

Les dates de fin d'année seront indiquées ultérieurement en fonction du calendrier des examens.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Les PFMP sont des périodes de professionnalisation, d'expérimentation des savoirs et savoir-faire de l'élève en entreprise. Elles sont inscrites dans le référentiel, font donc partie de la scolarité et sont **obligatoires**.

L'évaluation des PFMP est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Aucun stage ne sera possible en dehors des périodes fixées par le lycée.

(Voir calendrier disponible sur le site de l'établissement)

AIDES FINANCIÈRES

- Aide Région Atouts Normandie :

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant avant la rentrée sur le site www.atouts.normandie.fr pour bénéficier de cette aide. Ce dispositif se décompose en deux volets :

- 40 € par élève pour l'achat de manuels scolaires et livres en librairie

- 100 € **par élève de seconde** des **filières OL, TEPD et MELEC** pour les achats d'équipement professionnel

En l'absence de cette inscription, vous ne pourrez bénéficier de l'avoir correspondant sur les malles des filières optique et dentaire facturées par l'établissement.

- Bourses :

Conformément au règlement financier du lycée, l'attribution des bourses et les éventuels remboursements s'il y a lieu, se font **chaque fin de trimestre, exclusivement par virement.**

Aucune avance du versement des bourses ne sera envisageable en dehors de ces 3 périodes.

Il conviendra donc de régler vos échéances mensuelles jusqu'à l'attribution du montant trimestriel de la bourse.

INFORMATIONS

Il importe de s'adresser :

- Aux professeurs principaux : pour toutes questions concernant la scolarité de votre enfant, pour les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).
- A la Vie Scolaire : en charge de l'encadrement des élèves, et notamment des retards, absences et sanctions.
- Au secrétariat : pour les rendez-vous avec la Direction, toutes questions d'ordre administratif, pour le suivi des frais de scolarité, pour la bourse scolaire.

HORAIRES

Les élèves doivent se présenter au lycée 5 minutes avant le début des cours.

<u>Horaire des cours</u>	<u>Ouverture du lycée</u>
Matin : 8h00 – 12h05	Du lundi au vendredi : 7h30 – 17h30
Après-midi : 13h00– 17h05	Le mercredi : 7h30 – 12h05

LISTE DES FOURNITURES

Vous pouvez prévoir les effets inscrits sur la liste présente sur le site, les manuels nécessaires à la scolarité de votre enfant s'y trouveront également.

Votre enfant a l'obligation de se présenter au lycée avec un cartable et l'ensemble de ses effets scolaires (fournitures et livres) **pour le lundi 11 septembre 2023 au plus tard.**

Les élèves de Seconde BAC PRO et 1^{ère} année de CAP se verront équipés d'un PC portable, prêté par la région durant l'intégralité de leur cursus. Cette remise s'effectuera dans le courant du mois de septembre.

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

Votre enfant a la possibilité de prendre part à une activité sportive, de faire partie d'une équipe et de participer à des compétitions UNSS.

Des disciplines lui seront proposées par les enseignants d'EPS à la rentrée.

TEST DE NATATION DE DÉBUT D'ANNÉE :

Classes concernées : Toutes les secondes BAC PRO et les premières années de CAP.

Dans le cas où le test ne pourrait être effectué pour raison médicale, une dispense de natation serait à présenter à l'enseignant d'EPS.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

- 3èmes : ASSR 2/PIX/Evalang/DNB
- CAP : 1^{ère} année : Tests de positionnement
2^{ème} année : PIX/CAP
- BAC PRO :
 - Seconde : Tests de positionnement
 - Première : Attestation de Réussite Intermédiaire
 - Terminale : PIX/BAC PRO

Les dates de passation des tests de positionnement, Evalang, des évaluations PIX ainsi que des examens DNB et BAC PRO seront déterminés par le Rectorat.

